

Attribution de temps

Les agriculteurs de l'ouest du Canada ont la Commission canadienne du blé. Dans son livre intitulé «The Merchants of Grain», Dan Morgan parle de la Commission canadienne du blé comme de «l'organisme de commercialisation le plus avancé du monde». Comme nous, Canadiens de l'Est, n'avons pas d'organisme de ce genre, nous avons besoin d'un mécanisme qui nous permette de trouver des marchés où exporter les denrées que nous produisons. Je suis sûr que les députés de l'opposition ne voudraient pas nous priver de cette occasion.

Je tiens à répéter qu'en vertu de cette loi, Canagrex ne pourra pas s'immiscer dans un domaine qui relève de la Commission canadienne du blé ou de la Commission du lait. Je ne comprends vraiment pas pourquoi l'opposition fait tant d'histoires. Allons, adoptons la motion, examinons le bill et adoptons-le une fois pour toutes.

M. Friesen: Si j'invoque le Règlement, monsieur le Président, c'est simplement pour signaler que si ce n'était des députés de l'opposition, nous pourrions vous demander de vérifier s'il y a quorum.

M. Mazankowski: Cela démontre bien tout l'intérêt que les ministériels portent à ce bill.

LA MOTION D'AJOURNEMENT

[Traduction]

QUESTIONS À DÉBATTRE

Le vice-président: A l'ordre, je vous prie. En conformité de l'article 40 du Règlement, je dois informer la Chambre des questions qui seront soulevées ce soir au moment de l'ajournement: le député de Surrey-White Rock-Delta-Nord (M. Friesen)—Les mesures d'urgence—Les plans du gouvernement. b) Le rôle des provinces; le député d'Halifax-Ouest (M. Crosby)—L'énergie—Le dédommagement des propriétaires de la Nouvelle-Écosse pour la différence de coûts. b) La péréquation des prix de l'énergie; le député de Bow River (M. Taylor)—Les parcs nationaux—L'échange de terrains à Banff—Le rôle de la Chambre de commerce. b) La demande d'ajournement du projet. c) On demande l'enlèvement des bulldozers.

ORDRES INSCRITS AU NOM DU GOUVERNEMENT

[Traduction]

LES TRAVAUX DE LA CHAMBRE**ATTRIBUTION DE TEMPS POUR L'ÉTAPE DU RAPPORT ET LA 3^E LECTURE DU BILL C-85**

La Chambre reprend l'étude de la motion de M. Whelan:

Que, relativement au bill C-85, tendant à constituer la société Canagrex, chargée de faire, de faciliter et de promouvoir l'exportation des produits agricoles et alimentaires du Canada, un jour de séance soit attribué pour l'étape du rapport et un jour pour l'étape de la 3^e lecture du bill; et

Que, quinze minutes avant l'expiration du temps prévu pour les affaires émanant du gouvernement au cours de ces séances, toute délibération devant la Chambre soit interrompue, s'il y a lieu, aux fins de cet ordre et, par la suite, toute

question alors nécessaire pour disposer de l'étape à l'étude à ce moment soit mise aux voix, immédiatement et successivement, sans plus ample débat ni amendement.

M. Len Gustafson (Assiniboia): Monsieur le Président, c'est un privilège de pouvoir intervenir dans le débat de ce projet de loi pour lequel le ministre de l'Agriculture (M. Whelan) a décidé de présenter une motion de clôture, et qui constitue l'une des mesures les plus importantes . . .

M. Whelan: Il s'agit d'une motion d'attribution de temps.

M. Gustafson: . . . que nous ayons eue à étudier. Pourquoi cette motion? Parce que le gouvernement a décidé de prendre en main le secteur alimentaire, tout comme il l'a fait pour le secteur énergétique avec son Programme énergétique national.

Le ministre de l'Agriculture va sûrement regretter un jour l'empressement qu'il a montré à imposer la clôture et les méthodes qu'il a utilisées.

Si l'on examine le parallélisme entre la politique énergétique nationale que le ministre de l'Énergie a lancée afin de faire main basse sur le secteur énergétique, plus particulièrement dans l'Ouest, qui revêtait une telle importance pour les agriculteurs . . .

M. Whelan: Il parle de pétrole.

Le vice-président: Je dois une nouvelle fois demander au député de s'en tenir au sujet.

M. Gustafson: Monsieur le Président, je voulais simplement dresser un parallèle entre le procédé employé cette fois-ci et dans le cas de la politique énergétique nationale. Tout le monde sait que le secteur énergétique et le secteur alimentaire sont des secteurs clés, et en imposant la clôture, le gouvernement va contrôler un secteur vital pour les agriculteurs.

Le ministre sait fort bien que de nombreuses associations agricoles sont opposées au projet de loi. Je voudrais énumérer 25 organismes qui sont opposés à Canagrex et à l'imposition de la clôture. Ces organismes sont les suivants: l'Association des consommateurs du Canada; l'Alberta Canada All Breeds Association; l'Alberta Cattle Commission; la British Columbia Cattleman's Association; l'Association de producteurs de bovins; l'Association canadienne d'exportation; le Canadian Meat Council; l'Association canadienne des producteurs de semences; les Flax Growers Western Canada; le Manitoba Canola Growers Association; la Manitoba Cattle Producers' Association; la Palliser Wheat Growers Association; la Saskatchewan Canola Growers' Association; la Saskatchewan Stockgrower's Association; la Western Barley Growers' Association; la Western Stockgrowers' Association; la Shippers and Exporters Association. On peut lire ensuite le commentaire suivant:

Parmi les derniers organismes cités, on compte les trois syndicats du blé des Prairies ainsi que la United Grain Growers, qui représentent au total plusieurs centaines de milliers de producteurs canadiens.

Ce qui n'empêche pas le ministre de l'Agriculture d'imposer la clôture, afin de permettre au gouvernement de prendre en main de façon antidémocratique le secteur agro-alimentaire contre le gré des agriculteurs et des organismes que je viens de citer.

M. Whelan: Il s'agit d'une motion d'attribution de temps.